

LA CHARTE DES PARIS-PLAGEOIS

Dans l'histoire récente de Paris-Plage, le développement a été stoppé un temps du fait de la seconde guerre mondiale. Heureusement, le labeur des Paris-Plageois lors du déminage et de la reconstruction a contribué à replacer rapidement la station balnéaire en haut de l'affiche. L'économie touristique a alors profité de l'époque glorieuse pour satisfaire au mieux les attentes des uns et des autres et sa croissance a battu tous les records ; elle aussi est entrée dans la mémoire collective. Durant plusieurs décennies, l'économie a satisfait des attentes bien légitimes en projetant tout de même l'ombre d'un autre malheur historique.

L'économie est comme une grosse machine qui produit des services que les Paris-Plageois et les touristes consomment le plus souvent en échange d'une somme d'argent. Mais le développement, appréhendé alors par une croissance économique de x ou y pour cent chaque année, redessine tant et si bien les traits de la station balnéaire que sa jeunesse semble parfois appartenir à une époque lointaine. L'économie répond à de multiples demandes de plus en plus diversifiées, mais en participant à l'écriture de l'histoire locale il bouleverse aussi le cadre de vie de celles et ceux qui vivent quotidiennement à Paris-Plage.

En se développant, l'économie engendre des conséquences sur le quotidien des Paris-Plageois que même nos touristes peuvent qualifier de malheureuses... Les exemples sont légion pour illustrer certaines limites franchies allégrement par sa croissance, ici et là dans la station. Sans condition, le développement économique est en mesure de dénaturer un cadre de vie si envié de nos visiteurs alors que l'attrait de la station balnéaire est son fondement même. Sans parti pris, une croissance qui altère encore le charme de Paris-Plage n'apparaît plus supportable sauf à vivre le regard braqué sur un passé glorieux.

Comme personne ne sait ce que le développement économique nous réserve, les affaires publiques, qui sont l'intérêt collectif, font en sorte de suivre une règle de conduite favorable à l'intérêt de tous les Paris-Plageois. Celle-ci consiste à proscrire, à interdire donc... Bien qu'une telle règle encadrant le développement de l'économie puisse surprendre dans un monde où la liberté individuelle est sacrée, elle acquiert aujourd'hui ses lettres de noblesse. Elle assiste le développement à venir de la station balnéaire si nous imaginons ensemble le pire, un événement terrible pour l'histoire locale.

Une telle intention, ne pas vivre de nouvelles catastrophes, ne peut que faire l'unanimité au sein des Paris-Plageois. Et pour façonner une prophétie de malheur, nous avons en commun notre histoire bien sûr, mais aussi notre imagination et nos sens... Par la vue l'ouïe le goût l'odorat et le toucher, chacun perçoit ce qui l'entoure et peut parler de ce qu'il ne veut pas endurer ou encore l'écrire, le chanter, le peindre... Chacun sait que l'intérêt collectif se reflète dans les sensations que nous vivons chaque jour. Par les sens, les Paris-Plageois de toutes les générations s'unissent pour le bien commun, un cadre de vie unique.

Un élu, en charge de l'intérêt collectif, agit au quotidien pour le développement de Paris-Plage sans pour cela s'affranchir de la règle du jeu. Celle-ci consiste à exclure des futurs possibles un sinistre événement, à ne plus faire surgir le pire et cela en éloignant de l'horizon les catastrophes imaginées à l'aide de nos sens. Etant candidat(e) à l'élection municipale de 2014, je signe la charte des Paris-Plageois qui remémore qu'une telle condition ne pénalise pas le développement de l'économie et m'engage ainsi à préserver un cadre de vie qui, depuis plus de cent ans, fait la renommée de Paris-Plage.

A Le Touquet-Paris-Plage, le 2014